

ASSEMBLÉE NATIONALE

DEUXIÈME SESSION

TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE

Commission des finances publiques

Rapport

Étude détaillée du projet de loi n^o 39 – Loi modifiant la Loi sur le régime de rentes du Québec et d'autres dispositions législatives
(Texte adopté avec un amendement)

Procès-verbaux des séances des 30 novembre, 1^{er} et 6 décembre 2011

Dépôt à l'Assemblée nationale:
n^o 909-20111207

QUÉBEC

TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE SÉANCE, LE MERCREDI 30 NOVEMBRE 2011.....	1
ORGANISATION DES TRAVAUX.....	1
REMARQUES PRÉLIMINAIRES	2
ÉTUDE DÉTAILLÉE	2
DEUXIÈME SÉANCE, LE JEUDI 1 ^{ER} DÉCEMBRE 2011	4
ORGANISATION DES TRAVAUX.....	4
ÉTUDE DÉTAILLÉE (suite).....	4
TROISIÈME SÉANCE, LE MARDI 6 DÉCEMBRE 2011	7
ORGANISATION DES TRAVAUX.....	7
ÉTUDE DÉTAILLÉE (suite).....	8
REMARQUES FINALES	9

ANNEXE

I. Amendement adopté

Première séance, le mercredi 30 novembre 2011

Mandat : Étude détaillée du projet de loi n° 39 – Loi modifiant la Loi sur le régime de rentes du Québec et d'autres dispositions législatives (Ordre de l'Assemblée le 24 novembre 2011)

Membres présents :

M. Bachand (Arthabaska), président

M. Bernier (Montmorency)

M. Billette (Huntingdon)

M^{me} Boulet (Laviolette), ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale

M. Carrière (Chapleau)

M. Dubourg (Viau)

M. Simard (Richelieu), porte-parole de l'opposition officielle pour la Régie des rentes, la CARRA et les régimes de retraite, en remplacement de M. Marceau (Rousseau)

Autres participants (par ordre d'intervention) :

M. Denys Jean, président-directeur général, Régie des rentes du Québec

M^{me} Sonia Potvin, chef du Service de l'évaluation, Direction de l'évaluation, de la statistique et de la révision, Régie des rentes du Québec

M^e Andrée Labrecque, Régie des rentes du Québec

La Commission se réunit à la salle du Conseil législatif de l'hôtel du Parlement.

À 11 h 19, M. Bachand (Arthabaska) déclare la séance ouverte.

ORGANISATION DES TRAVAUX

M. le président donne lecture du mandat de la Commission.

M. le secrétaire informe la Commission du remplacement.

REMARQUES PRÉLIMINAIRES

M^{me} Boulet (Laviolette) et M. Simard (Richelieu) font des remarques préliminaires.

ÉTUDE DÉTAILLÉE

Article 1 : Un débat s'engage.

Il est convenu de permettre à M. Jean de prendre la parole.

Après débat, l'article 1 est adopté.

Il est convenu de procéder à l'étude de l'article 25.

Article 25 : L'article 25 est adopté.

Article 2 : Après débat, l'article 2 est adopté.

Article 3 : Un débat s'engage.

Il est convenu de permettre à M^{me} Potvin de prendre la parole.

Le débat se poursuit.

Il est convenu de permettre à M^e Labrecque de prendre la parole.

Après débat, l'article 3 est adopté.

Il est convenu de procéder à l'étude de l'article 23.

Article 23 : L'article 23 est adopté.

Il est convenu de procéder à l'étude de l'article 6.

Article 6 : Un débat s'engage.

À 12 h 52, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

À 12 h 52, M. le président lève la séance et la Commission suspend ses travaux jusqu'à 15 heures, où elle poursuivra un autre mandat.

Le secrétaire de la Commission,

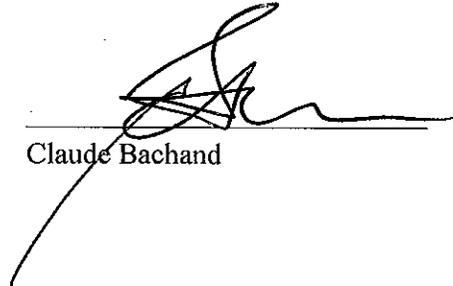
Le président de la Commission,



Dany Henley

DH/mcm

Québec, le 30 novembre 2011



Claude Bachand

Deuxième séance, le jeudi 1^{er} décembre 2011

Mandat : Étude détaillée du projet de loi n^o 39 – Loi modifiant la Loi sur le régime de rentes du Québec et d'autres dispositions législatives (Ordre de l'Assemblée le 24 novembre 2011)

Membres présents :

M. Bachand (Arthabaska), président

M. Billette (Huntingdon)

M^{me} Boulet (Laviolette), ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale

M. Carrière (Chapleau)

M. Dubourg (Viau)

M. Simard (Richelieu), porte-parole de l'opposition officielle pour la Régie des rentes, la CARRA et les régimes de retraite, en remplacement de M. Marceau (Rousseau)

Autres participants (par ordre d'intervention) :

M^e Andrée Labrecque, Régie des rentes du Québec

M^{me} Sonia Potvin, chef du Service de l'évaluation, Direction de l'évaluation, de la statistique et de la révision, Régie des rentes du Québec

La Commission se réunit à la salle Louis-Joseph-Papineau de l'hôtel du Parlement.

À 11 h 50, M. Bachand (Arthabaska) déclare la séance ouverte.

ORGANISATION DES TRAVAUX

M. le président donne lecture du mandat de la Commission.

M. le secrétaire informe la Commission du remplacement.

ÉTUDE DÉTAILLÉE (suite)

Article 6 (suite) : Un débat s'engage.

Il est convenu de permettre à M^e Labrecque de prendre la parole.

Le débat se poursuit.

Il est convenu de permettre à M^{me} Potvin de prendre la parole.

Après débat, l'article 6 est adopté.

Articles 4 et 5 : Les articles 4 et 5 sont adoptés.

Article 7 : Après débat, l'article 7 est adopté.

Il est convenu de procéder à l'étude de l'article 12.

Article 12 : L'article 12 est adopté.

Il est convenu de procéder à l'étude de l'article 16.

Article 16 : L'article 16 est adopté.

Il est convenu de procéder à l'étude des articles 20 et 21.

Articles 20 et 21 : Les articles 20 et 21 sont adoptés.

Il est convenu de procéder à l'étude de l'article 11.

Article 11 : Après débat, l'article 11 est adopté.

Article 8 : Après débat, l'article 8 est adopté.

Il est convenu de procéder à l'étude de l'article 19.

Article 19 : Après débat, l'article 19 est adopté.

Il est convenu de procéder à l'étude de l'article 22.

Article 22 : L'article 22 est adopté.

Article 9 : Après débat, l'article 9 est adopté.

À 13 heures, M. le président lève la séance et la Commission suspend ses travaux jusqu'à 15 heures, où elle poursuivra un autre mandat.

Le secrétaire suppléant de la Commission,

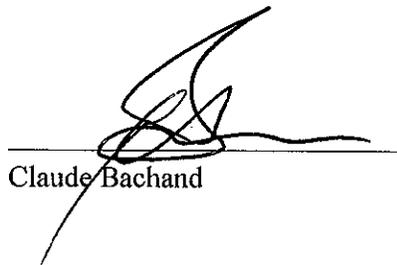
Le président de la Commission,



Éric Thomassin

DH/mcm

Québec, le 1^{er} décembre 2011



Claude Bachand

Troisième séance, le mardi 6 décembre 2011

Mandat : Étude détaillée du projet de loi n° 39 – Loi modifiant la Loi sur le régime de rentes du Québec et d'autres dispositions législatives (Ordre de l'Assemblée le 24 novembre 2011)

Membres présents :

M. Bachand (Arthabaska), président

M. Bernier (Montmorency)

M. Billette (Huntingdon)

M^{me} Boulet (Laviolette), ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale

M. Carrière (Chapleau)

M. Dubourg (Viau)

M. Simard (Richelieu), porte-parole de l'opposition officielle pour la Régie des rentes, la CARRA et les régimes de retraite, en remplacement de M. Marceau (Rousseau)

Autres participants (par ordre d'intervention) :

M^c Andrée Labrecque, Régie des rentes du Québec

M^{me} Sonia Potvin, chef du Service de l'évaluation, Direction de l'évaluation, de la statistique et de la révision, Régie des rentes du Québec

La Commission se réunit à la salle du Conseil législatif de l'hôtel du Parlement.

À 16 h 39, M. Bachand (Arthabaska) déclare la séance ouverte.

ORGANISATION DES TRAVAUX

M. le président donne lecture du mandat de la Commission.

M^{me} la secrétaire informe la Commission du remplacement.

ÉTUDE DÉTAILLÉE (suite)

Article 10 : Après débat, l'article 10 est adopté.

Il est convenu de procéder à l'étude de l'article 15.

Article 15 : L'article 15 est adopté.

Article 13 : Il est convenu de suspendre l'étude de l'article 13.

Article 14 : Un débat s'engage.

Il est convenu de permettre à M^e Labreque de prendre la parole.

Après débat, l'article 14 est adopté.

Il est convenu de reprendre l'étude de l'article 13 suspendue précédemment.

Article 13 (suite) : L'article 13 est adopté.

Article 17 : Après débat, l'article 17 est adopté.

Article 18 : Un débat s'engage.

Il est convenu de permettre à M^{me} Potvin de prendre la parole.

L'article 18 est adopté.

Article 24 : L'article 24 est adopté.

Article 26 : Après débat, l'article 26 est adopté.

Article 27 : Après débat, l'article 27 est adopté.

Article 28 : M^{me} Boulet (Laviolette) propose l'amendement coté Am 1 (annexe I).

L'amendement est adopté.

L'article 28, amendé, est adopté.

Article 29 : L'article 29 est adopté.

Article 30 : Après débat, l'article 30 est adopté.

Article 31 : L'article 31 est adopté.

Titre du projet de loi : Le titre du projet de loi est adopté.

M^{me} Boulet (Laviolette) propose :

QUE la Commission procède à l'ajustement des références contenues dans les articles du projet de loi sous étude afin de tenir compte de la mise à jour continue du Recueil des lois et des règlements du Québec effectuée en vertu de la Loi sur le Recueil des lois et des règlements du Québec (L.R.Q., chapitre R-2.2.0.0.2).

La motion est adoptée.

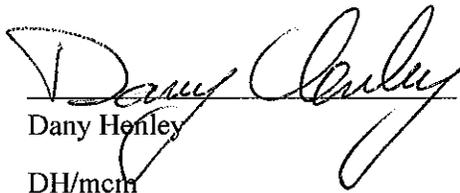
REMARQUES FINALES

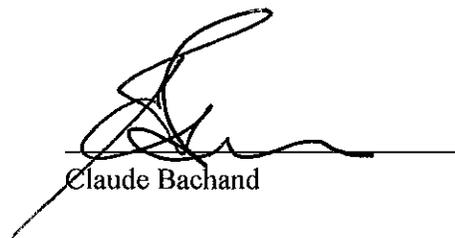
M. Simard (Richelieu) et M^{me} Boulet (Laviolette) font des remarques finales.

À 17 h 19, M. le président lève la séance et la Commission, ayant accompli son mandat, ajourne ses travaux au mercredi 7 décembre 2011, à 12 heures, où elle entreprendra un autre mandat.

Le secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,


Dany Henley
DH/mcm


Claude Bachand

Québec, le 6 décembre 2011

ANNEXE I

Amendement adopté

Am I
ART 28

AMENDEMENT

Projet de loi n° 39

**LOI MODIFIANT LA LOI SUR LE RÉGIME DE RENTES DU QUÉBEC ET
D'AUTRES DISPOSITIONS LÉGISLATIVES**

Article 28

Remplacer l'article 28 du projet de loi par l'article suivant :

« 28. Les articles 106.3, 157.1, 158.1 et 158.2 de la Loi sur le régime de rentes du Québec tels qu'ils se lisent le 31 décembre 2013 s'appliquent à la rente de retraite devenue payable avant le 1^{er} janvier 2014. ».

*Alonzi
28*